

tenue sous la présidence de Madame LOPA DUFRENOT, assisté(e)  
de Madame COPPIN et Madame RIDINGS, Conseillères  
En présence de Monsieur PEYROT, Rapporteur public  
Monsieur BREMOND, Greffier

**10 heures 30**

01)	<b>DOSSIER N° 2302935</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Micheline LOPA DUFRENOT</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Annuler l'arrete de permis de construire n° PC 01310022P0094 autorisant la creation d'une habitation pour une surface de plancher totale de 170,48 m² en zone agricole.	
<b>Nom des parties</b>		<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	LE PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE	
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE MALLEMORT Monsieur L	Maître JUAN Jean-Pascal Monsieur L
02)	<b>DOSSIER N° 2307572</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Annuler l' arrêté PC0130552200933P0 du 2 mars 2023 émis par la commune de Marseille au bénéfice de la SCI LEONIE.	
<b>Nom des parties</b>		<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame P Monsieur S Monsieur H Madame B Monsieur C Madame A Monsieur G	DAUMAS-WILSON & ASSOCIES DAUMAS-WILSON & ASSOCIES DAUMAS-WILSON & ASSOCIES DAUMAS-WILSON & ASSOCIES DAUMAS-WILSON & ASSOCIES DAUMAS-WILSON & ASSOCIES DAUMAS-WILSON & ASSOCIES
<b>Défendeur</b>	COMMUNE DE MARSEILLE SCI LEONIE	Maître AMSELLEM Frédéric

**10 heures 30**

03)	<b>DOSSIER N° 2209931</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Annuler l'arrêté en date du 30 Juin 2022 par lequel le Maire de ONGLES a délivré le permis n° PC 0041412200002 à Monsieur M autorisant la construction de deux hangars agricoles à toiture photovoltaïque ainsi que des locaux onduleurs.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame A	Maître HACHEM Benjamin
	Monsieur R	Maître HACHEM Benjamin
<b>Défendeur</b>	COMMUNE D'ONGLES	SCP TERTIAN - BAGNOLI
	Monsieur M	SELARL DEBEAURAIN ET ASSOCIÉS
04)	<b>DOSSIER N° 2410052</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Annuler la décision du recteur en date du 16 juillet 2024 par laquelle il a décidé de ne pas renouveler son contrat d'engagement en tant qu'agent contractuel.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame J	Maître PELGRIN Karine
<b>Défendeur</b>	RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	
05)	<b>DOSSIER N° 2413543</b>	<b>RAPPORTEURE: Madame Caroline COPPIN</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Annuler la décision de refus de cumul d'activité prise par le recteur de l'académique.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame F	Madame F
<b>Défendeur</b>	RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE	

Arrêté le 02/10/2025  
Le président du tribunal